



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BURON (Emmanuel), PEUREUX (Guillaume), « Note sur le texte », *Les Premières Adresses du chemin de Parnasse*, DU GARDIN (Louis), p. 61-62

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4349-7.p.0061](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4349-7.p.0061)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2012. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTE SUR LE TEXTE

Nous reproduisons le texte de la seule édition des *Premieres Addresses du chemin de Parnasse*, Douai, Balthazar Bellère, 1620. Nous pratiquons les dissimulations d'usage, sauf quand la démonstration impose de conserver la graphie ancienne, et nous respectons l'orthographe de Du Gardin, corrigeant seulement les coquilles ou les fautes manifestes, sans le signaler. Il ne s'agissait pas cependant de lisser complètement un texte où se décèle la concurrence d'usages différents. Nous avons donc conservé les graphies qui nous semblaient révélatrices d'une prononciation régionale. Ainsi des traits picards (par exemple p. 121, « anchien » dans une citation de Ronsard qui écrit évidemment « ancien » ; ou inversement, p. 94, « marçer » pour : marcher).

Nous corrigeons les fautes dans les renvois internes, à une autre page ou une autre règle des *Premieres Addresses*, ainsi les erreurs dans les références à d'autres textes : nous ne signalons ces corrections en note que dans les cas où cela nous a semblé nécessaire.

Nous avons tenté de régulariser la ponctuation (le style de Du Gardin est assez rugueux, et il ne nous a pas semblé impératif de conserver le rythme de sa prose), ajoutant parfois les signes diacritiques qui manquaient et plus souvent encore en supprimant, à chaque fois qu'il nous ont paru gêner la lecture d'un lecteur moderne. Toutefois, là encore, nous n'avons pas voulu lisser complètement un texte qui a peut-être été composé sans grand soin, mais pas d'une manière incohérente. Globalement, nous conservons donc la ponctuation originale, la corrigeant sans le signaler chaque fois que cela a paru nécessaire.

Nous avons adopté une même demi-mesure en ce qui concerne la typographie, la régularisant *a minima* sans gommer son incohérence ou la concurrence de pratiques typographiques différentes. Ainsi, pour distinguer du discours de Du Gardin les mots ou les vers qu'il cite pour les commenter, le typographe a eu recours à deux procédés différents.

Ou bien il met en italiques le mot cité ou employé *materialiter*, ou bien il le met entre parenthèses. Toutefois, il oublie parfois de distinguer cette citation et parfois encore il recourt aux deux systèmes, les mettant en italiques et entre parenthèses. Que devons-nous faire ? Nous avons exclu de mettre partout des guillemets selon l'usage moderne et de gommer ainsi cette hésitation entre deux modes de soulignement, caractéristique d'un moment où la typographie est en voie de codification. Il n'aurait pas été davantage satisfaisant de généraliser un système au détriment de l'autre. Nous avons donc procédé à des régularisations partielles, suivant l'usage de Du Gardin quand cela ne nous semblait pas poser de difficulté et procédant à l'occasion à des régularisations ponctuelles, dans un contexte limité, quand la conservation de la typographie originelle aurait pu gêner le lecteur. Soulignons aussi que nous avons respecté la typographie et le système d'abréviations de Du Gardin quand il donne les références des passages qu'il cite.

Les *Premieres Adresses* sont un manuel, un ouvrage pratique, et leur cohérence ne dépend pas seulement de leur texte, mais aussi de leur présentation typographique, de leur mise en page, qui programme ou du moins rend possible un usage déterminé. Nous avons donc autant que possible respecté la disposition et la présentation typographique originales.